



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg

Septembre/Octobre 2021

September/Oktober 2021

377

RUE DE LAUSANNE 1994 17

LES JARDINIERS QUI EMBELLISSENT LA VILLE 14

RÉORGANISATION DE LA MÉDECINE SCOLAIRE 12

Plus besoin de **ticket** !

STATIONNEMENT

Il est désormais inutile d'imprimer votre ticket après avoir payé votre stationnement à l'horodateur. Ce ticket est maintenant entièrement virtuel. Une quittance reste imprimable sur demande.

Payer son stationnement au parcomètre, imprimer son ticket, retourner à la voiture pour le déposer derrière le pare-brise, c'est fini ! Ce ticket est maintenant dématérialisé. Les agent·e·s responsables du contrôle disposent de terminaux pour vérifier le droit de parking du véhicule dans une base de données centralisée. Si vous le souhaitez, une quittance peut être imprimée ou envoyée par SMS. Elle vous rappellera la durée autorisée de votre stationnement.

Nouvelles habitudes à adopter

La numérisation du ticket nécessite une reconnaissance entre les horodateurs et les appareils de contrôle. Pour l'automobiliste, il s'agit donc d'enregistrer correctement son immatriculation complète avec l'entier des inscriptions (canton et numéro). L'écran de l'horodateur vous indique la marche à suivre. Le processus de dématérialisation est en vigueur dans la

majorité des villes suisses. Il a pour avantage de simplifier la vie des automobilistes n'ayant plus besoin de retourner à leur véhicule et de réduire la consommation de papier. Finis les vieux tickets de parking qui traînent dans votre voiture ! Ce système permet, en outre, des économies en diminuant les frais d'entretien des horodateurs et d'achat de papier.

Payer le temps consommé uniquement

Le paiement s'effectue toujours en espèces. Vous n'avez pas de monnaie ? Vous pouvez alors recourir à trois applications de paiement via smartphone : allPark, Parkingpay et EasyPark. Grâce à celles-ci, vous pouvez prolonger votre temps de parking depuis votre téléphone (dans la limite de la durée maximale autorisée). De plus, elles offrent la possibilité de payer uniquement le temps de stationnement réellement consommé.

Parkticket überflüssig!

PARKIEREN

Ab jetzt ist es nicht mehr nötig, nach dem Bezahlen Ihrer Parkzeit an der Parkuhr Ihr Ticket auszudrucken, da dieses vollständig virtuell sein wird. Auf Wunsch kann eine Quittung ausgedruckt werden.

Seine Parkzeit an der Parkuhr bezahlen, das Ticket ausdrucken, zum Auto zurückkehren, um den Schein hinter die Windschutzscheibe zu legen, damit ist nun Schluss! Künftig ist das Ticket dematerialisiert. Das Kontrollpersonal verfügt über Terminals, mit denen es die Parkberechtigung des Fahrzeugs in einer zentralen Datenbank überprüfen kann. Auf Wunsch können Sie sich eine Quittung ausdrucken oder per SMS zusenden lassen. Sie wird Sie an die Ihnen zustehende Parkzeit erinnern.

Neue Gewohnheiten annehmen

Die Digitalisierung des Tickets erfordert eine Erkennung zwischen Parkuhr und Kontrollgerät. Für die Autofahrer/-innen geht es also darum, ihr Kennzeichen mit allen Angaben (Kanton und Nummer) korrekt einzugeben. Das Display der Parkuhr zeigt Ihnen, wie Sie vorzugehen haben. Dieser Dematerialisierungsprozess ist in den

meisten Schweizer Städten im Gang. Er hat den Vorteil, das Leben der Autofahrer/-innen, die nicht mehr zu ihren Fahrzeugen zurückkehren müssen, zu vereinfachen und den Papierverbrauch zu verringern. Keine abgelaufenen Tickets mehr, die sich in Ihrem Auto ansammeln! Dieses System spart zudem Geld, da die Kosten für die Parkuhrwartung und den Kauf von Papier reduziert werden.

Nur die tatsächlich genutzte Parkzeit bezahlen

Die Bezahlung erfolgt weiterhin in bar. Falls Sie kein Kleingeld zur Hand haben, stehen Ihnen drei Zahlungs-Apps auf Ihrem Smartphone zur Verfügung: allPark, Parkingpay und EasyPark. Mit diesen können Sie Ihre Parkzeit von Ihrem Handy aus verlängern (innerhalb der zulässigen Höchstdauer). Darüber hinaus bieten sie die Möglichkeit, nur die tatsächlich genutzte Parkzeit zu bezahlen.

2 Plus besoin de ticket Parkticket überflüssig!	7 Conseil général Generalrat	11 L'Uni vous remet en forme	17 Rue de Lausanne 1994 Lausannegasse 1994
3 Editorial	9 famiya, service de garde d'enfants	12 Réorganisation de la médecine scolaire Reorganisation der schulärztlichen Betreuung	18 Vivre à Fribourg au début de la Seconde Guerre mondiale (3)
5 Extraits du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	9 Le premier chapitre de Textures	14 Ils embellissent la ville Sie verschönern die Stadt	20 MEMO
	10 Concours Wettbewerb	16 Mini-résidence #6 #7	21 Femmes de Fribourg
	10 Concours 1700 Wettbewerb 1700		22 Memento

Et si nos routes (re)devenaient des rues ?

Und wenn unsere Strassen (wieder) wohnlicher würden?

En Europe et en Suisse, les villes sont toujours plus nombreuses à vouloir instaurer le 30 km/h généralisé. Fribourg ne fait pas exception en adoptant un plan de circulation prévoyant de passer à 30 km/h la majeure partie du réseau routier communal. La raison initiale : respecter les valeurs limites de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit, la limitation de vitesse étant considérée comme une mesure de lutte contre le bruit par la jurisprudence et recommandée par l'Office fédéral de l'environnement. En effet, avant assainissement, 7900 habitant·e·s et 340 bâtiments sont toujours exposés à un bruit routier excessif. En plus de la pose de revêtements bitumineux phonoabsorbants sur 12 km de nos routes communales, pour un coût de près de six millions de francs, la décision du Conseil communal de limiter la vitesse à 30 km/h sur de nombreux axes permettra de diminuer ces dépassements de moitié. Il reste désormais à engager la procédure, dont la compétence revient à l'Etat, celui-ci devant publier les axes que la Ville souhaite abaisser à 30 km/h.

Véritable cercle vertueux, rouler à 30 km/h en ville permet de réduire le bruit, mais pas que... Saviez-vous, par exemple, que la probabilité de survie lors d'un accident à 30 km/h est de 90% ? Or, elle n'est que de 30% à 50 km/h ! Rouler à 30 dans les villes permet aussi de regagner de l'espace car les vitesses plus lentes nécessitent un gabarit routier restreint. Ainsi, ces précieuses surfaces peuvent être utilisées pour des requalifications urbaines en créant, entre autres, des voies cyclables ou de bus ou en amenant de la végétalisation. Le 30 à l'heure en ville permet aussi une meilleure cohabitation de tous les modes de déplacement, augmentant la sécurité routière tout en fluidifiant le trafic. Rouler à 30, ne serait-ce finalement pas une mesure efficace et peu coûteuse pour transformer les routes qui bordent nos habitations et traversent nos quartiers en rues plus sûres et plus conviviales ?



**PIERRE-OLIVIER
NOBS**

In Europa und in der Schweiz planen immer mehr Städte, ein allgemeines Tempolimit von 30 km/h einzuführen. Freiburg bildet dabei keine Ausnahme und hat einen Verkehrsplan verabschiedet, der für den grössten Teil des städtischen Strassennetzes eine solche Geschwindigkeitsbegrenzung vorsieht. Der hauptsächliche Grund: die Einhaltung der Grenzwerte der eidgenössischen Lärmschutz-Verordnung, denn Geschwindigkeitsreduktionen werden von der Rechtsprechung als Massnahme zur Lärmbekämpfung angesehen und vom Bundesamt für Umwelt empfohlen. Tatsächlich sind vor der Sanierung 7900 Anwohner/-innen und 340 Gebäude übermässigem Strassenlärm ausgesetzt. Neben der Verlegung von Flüsterbelägen auf 12 km unserer Gemeindestrassen, deren Kosten sich auf

fast 6 Millionen Franken belaufen, bewirkt der gemeinderätliche Beschluss, die Geschwindigkeit auf zahlreichen Strassen auf 30 km/h zu begrenzen, eine Halbierung der Lärmüberschreitungen. Nun gilt es, das Verfahren einzuleiten, wofür der Staat zuständig ist, der die Strassen, für welche die Stadt Tempo 30 einzuführen gedenkt, veröffentlichen muss. Ein echter Gewinn in vielfacher Hinsicht: Tempo 30 in der Stadt reduziert den Lärm, aber nicht nur das... Wussten Sie zum Beispiel, dass die Überlebenschancen bei einem Unfall mit 30 km/h bei 90% liegen? Bei 50 km/h sind es nur 30%! Wenn man in der Stadt mit 30 km/h unterwegs ist, lässt sich ausserdem Platz wiedergewinnen, da eine langsamere Geschwindigkeit eine geringere Fahrbahnbreite erfordert. Diese wertvollen Flächen können für urbane Umgestaltungen genutzt werden, seien dies nun Velo- oder Busspuren oder Bepflanzungen. Tempo 30 in der Stadt ermöglicht überdies ein besseres Miteinander aller Verkehrsarten, was die Sicherheit erhöht und zugleich den Verkehr verflüssigt. Wäre Tempo 30 schliesslich nicht ein wirksames und kostengünstiges Mittel, um die Strassen, an denen unsere Häuser liegen und die unsere Quartiere durchqueren, sicherer und wohnlicher zu machen?

LE CHIFFRE

205 840

C'est le nombre de plantes et de fleurs produites par le centre horticole de la Ville en 2020.



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Secteur de la communication
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
support@media-f.ch

Impression
media f sa
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 44 55

Photo de couverture
La rue de Lausanne
aujourd'hui
© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Photo éditorial
© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Tirage
24 432 exemplaires

STATISTIQUES DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin août 2021, la population légale de la ville était de **37 496** **habitant·e·s**, soit 180 personnes de moins qu'à la fin juillet 2021. La population en séjour était de 2621 (– 80). Le chiffre de la population totale était donc au 31 août de 40 117 (– 260). Sur ce nombre, 26 224 personnes étaient de nationalité suisse et 13 893 de nationalité étrangère.

STATISTIQUES DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 août 2021, la ville de Fribourg comptait **1813 personnes en demande d'emploi** (– 12 par rapport à juillet 2021). Ce chiffre comprend également le nombre de personnes au chômage qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 906 (– 13), pour un taux de chômage de 4,6%.

Par « personne au chômage », on entend toute personne inscrite auprès de l'Office régional de placement (ORP) et disponible de suite pour un placement ou un emploi. Les demandeuses et demandeurs d'emploi sont également annoncés auprès de l'ORP mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire, programme d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire...) et ne peuvent ainsi pas être placés immédiatement.

EXTRAITS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a autorisé 29 permis de construire;
a accordé le droit de cité à 65 personnes;
a confirmé et mis en œuvre l'organisation de la médecine scolaire pour le niveau primaire, et le cycle d'orientation;
a accepté la demande des commerçants de modifier le jour des nocturnes du jeudi au vendredi, avec entrée en vigueur le vendredi 1^{er} octobre 2021;
a proclamé élues au Conseil général M^{mes} Fabienne Etter et Valérie Kohler, premières des viennent-ensuite de la liste Le Centre, en remplacement de MM. Alain Maeder et Jean-Frédéric Python, démissionnaires;
a inauguré le bâtiment des Arcades rénové.

AUSZÜGE AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

bewilligt 29 Baugesuche;
gewährt 65 Personen das Bürgerrecht;
bestätigt die Neuordnung der schulärztlichen Betreuung auf Primar- und Orientierungsstufe und führt sie ein;
genehmigt den Antrag der Gewerbetreibenden, den Abendverkauf vom Donnerstag auf den Freitag zu verlegen mit Inkrafttreten am Freitag, 1. Oktober 2021;
erklärt Fabienne Etter und Valérie Kohler, Erstnachfolgende auf der Liste Die Mitte, als Nachfolgerinnen der Zurückgetretenen Alain Maeder und Jean-Frédéric Python für in den Generalrat gewählt;
weiht das renovierte Gebäude des Arcades ein.

VOTATION DU 26 SEPTEMBRE 2021

ABSTIMMUNG VOM 26. SEPTEMBER 2021

Les objets soumis au peuple sont les suivants :

Votation fédérale

1. **Acceptez-vous l'initiative populaire « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » ?**
2. **Acceptez-vous la modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (mariage pour tous) ?**

Election complémentaire au Conseil des Etats : candidatures

1. **Liste n° 1 / Nr. 1 Le Centre / Die Mitte – Chassot Isabelle – directrice Office fédéral de la culture, Granges-Paccot**
2. **Liste n° 2 / Nr. 2 PS / Les Vert-e-s / CG-PCS / SP / Grünen / ML-CSP – Ridoré Carl-Alex – préfet, avocat, médiateur, docteur en droit, Villars-sur-Glâne**

Votation communale

1. **Sur la base du concept de fusion, souhaitez-vous que votre commune poursuive le processus de fusion du Grand Fribourg, comme partie intégrante du périmètre définitif du projet ?**
2. **Acceptez-vous la décision des délégué-e-s du Réseau santé de la Sarine (RSS) relative à l'octroi d'un crédit de Fr. 49741 000.– pour la transformation du Home médicalisé de la Sarine, du Foyer de jour de la Sarine, de l'administration du RSS et la construction de la centrale des ambulances ?**

Seules les personnes établies dans la commune de Fribourg peuvent y exercer leur droit de vote. Voici comment faire :

VOTE ANTICIPÉ PAR CORRESPONDANCE

Signez le certificat de capacité civique et insérez-le dans l'enveloppe-réponse avec le bulletin de vote. Fermez l'enveloppe-réponse de façon à laisser apparaître l'adresse du bureau de vote dans la fenêtre. L'enveloppe-réponse étant préaffranchie, un timbre n'est pas nécessaire. Postez ce matériel de manière à ce qu'il soit distribué au bureau de vote au plus tard le samedi 25 septembre 2021. **Attention** : sans le certificat de capacité civique signé, votre bulletin sera considéré comme nul.

Le certificat de capacité civique (feuille blanche au format A5) doit impérativement être signé et inséré dans l'enveloppe-réponse ou emporté avec vous au bureau de vote. Il sert à prouver que vous pouvez exercer votre droit de vote en ville de Fribourg. Seules les personnes établies dans la commune de Fribourg peuvent y exercer leur droit de vote.



Der Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im A5-Format) muss zwingend unterschrieben und ins Antwortkuvert gelegt oder mit ins Stimmbüro gebracht werden. Er dient als Beweis dafür, dass Sie in der Stadt Fribourg stimmfähig sind. Nur in der Gemeinde Fribourg wohnhafte Personen können ihr Stimmrecht in diesem Stimmbüro ausüben.

VOTE ANTICIPÉ PAR DÉPÔT

Signez le certificat de capacité civique et insérez-le dans l'enveloppe-réponse avec le bulletin de vote. Fermez l'enveloppe-réponse de façon à laisser apparaître l'adresse du bureau de vote dans la fenêtre. Déposez-la dans la boîte aux lettres spéciale « Votation » devant la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, jusqu'au dimanche 26 septembre 2021 à 9 heures. Cette boîte aux lettres est accessible en tout temps. **Attention** : sans le certificat de capacité civique signé, votre bulletin sera considéré comme nul.

VOTE EN PERSONNE AU BUREAU DE VOTE

Le bureau de vote se trouve à la rue des Chanoines 1 (à côté de la cathédrale) et sera ouvert uniquement le dimanche 26 septembre 2021 de 10 à 12 heures. Vous devez vous présenter en personne. Vous n'êtes pas autorisé-e à y déposer le bulletin d'une tierce personne. **Attention** : pensez à emporter votre certificat de capacité civique. Sans ce document, vous ne serez pas autorisé-e à voter.

Folgende Vorlagen kommen vors das Volk:

Eidgenössische Volksabstimmung

1. **Wollen Sie die Volksinitiative «Löhne entlasten, Kapital gerecht besteuern» annehmen?**
2. **Wollen Sie die Änderung vom 18. Dezember 2020 des Schweizerischen Zivilgesetzbuches (Ehe für alle) annehmen?**

Kandidierende für die Ersatzwahl in den Ständerat

1. **Liste n° 1 / Nr.1 Le Centre / Die Mitte - Chassot Isabelle - Direktorin Bundesamt für Kultur, Granges-Paccot**
2. **Liste n° 2 / Nr.2 PS / Les Vert-e-s / CG-PCS / SP / Grünen / ML-CSP - Ridoré Carl-Alex - Oberamtmann, Anwalt, Mediator, Dr. Iur, Villars-sur-Glâne**

Gemeindeabstimmung

1. **Wünschen Sie, dass Ihre Gemeinde auf der Grundlage des Fusionskonzepts den Fusionsprozess von Grossfreiburg als Teil des definitiven Einzugsgebiets des Projekts fortsetzt ?**
2. **Stimmen Sie dem Entscheid der Delegierten des Gesundheitsnetzes Saane (Réseau Santé de la Sarine – RSS) über die Gewährung eines Kredits von Fr. 49741 000 für den Umbau des Pflegeheims Saaneland, der Tagesstätte des Pflegeheims Saaneland, der Administration des RSS und den Bau des Ambulanzentrums zu?**

Nur in der Gemeinde Freiburg wohnhafte Personen können ihr Stimmrecht in diesem Stimmbüro ausüben. Sie haben folgende Möglichkeiten, Ihr Stimmrecht anlässlich dieser Abstimmung auszuüben:

VORZEITIGE STIMMABGABE, BRIEFLICH

Unterschreiben Sie den Stimmrechtsausweis und legen Sie ihn zusammen mit dem Stimmzettel ins Antwortkuvert. Schliessen Sie das Antwortkuvert so, dass die Adresse des Stimmbüros im Adressfenster erscheint. Da das Antwortkuvert bereits frankiert ist, wird keine Briefmarke benötigt. Übergeben Sie diese Unterlagen der Post, sodass sie spätestens am Samstag, 25. September 2021, beim Stimmbüro eintreffen. Ohne den unterschriebenen Stimmrechtsausweis ist die Stimme ungültig.

VORZEITIGE STIMMABGABE, DURCH ABGABE

Unterschreiben Sie den Stimmrechtsausweis und legen Sie ihn zusammen mit dem Stimmzettel ins Antwortkuvert. Schliessen Sie das Antwortkuvert so, dass die Adresse des Stimmbüros im Adressfenster erscheint. Legen Sie das Antwortkuvert bis zum Sonntag, 26. September 2021, um 9 Uhr in den speziellen Briefkasten « Abstimmung » vor dem Stadthaus, Rathausplatz 3. Dieser Briefkasten ist jederzeit zugänglich. Ohne den unterschriebenen Stimmrechtsausweis ist die Stimme ungültig.

PERSÖNLICHE STIMMABGABE IM STIMMBÜRO

Das Stimmbüro befindet sich an der Chorherrengasse 1 (neben der Kathedrale) und ist nur am Sonntag, 26. September 2021, zwischen 10 und 12 Uhr geöffnet. Sie müssen persönlich erscheinen. Sie sind nicht berechtigt, den Stimmzettel einer Drittperson in die Urne zu legen. Denken Sie daran, Ihren Stimmrechtsausweis mitzunehmen. Ohne dieses Dokument werden Sie nicht abstimmen können.

Conseil général

Séance des 13 et 14 septembre: Le Conseil général plébiscite la fusion

Lors de la troisième séance ordinaire de la législature, le Conseil général était appelé à se prononcer sur la fusion du Grand Fribourg en prévision du vote consultatif du 26 septembre. **C'est par 67 voix pour, 1 contre et 1 abstention que ses membres ont souhaité que la Ville de Fribourg poursuive le processus de fusion du Grand Fribourg comme partie intégrante du périmètre définitif du projet.**

Etre proche et à l'écoute

La Commission de fusion a accepté la poursuite du processus à l'unanimité de ses onze membres. Son président, **Julien Vuilleumier** (Vert-e-s), a émis des observations pour la suite du processus. Il a exhorté à écouter et à prendre en compte

les doutes, craintes et espoirs des autres communes et ainsi à considérer avec attention les enjeux de la proximité des services publics et des autorités avec la population. Dans cette optique, il a salué le rôle qui sera attribué aux associations et maisons de quartier. Il a jugé réalistes les projections concernant le taux d'imposition mais a demandé de mettre en évidence la qualité des prestations et des services à la population. Enfin, si le choix du bilinguisme pragmatique pouvait passer pour un compromis acceptable, **J. Vuilleumier** l'a plutôt vu comme une occasion manquée de mettre en valeur les avantages d'une commune bilingue. Du côté des groupes, **Elisa Nobs** (CG-PCS) était d'avis que le projet donnerait les moyens à la région de concrétiser

ses ambitions en matière de culture, d'offres sportives ou de formation, notamment. Quant à **Océane Gex** (PLR), elle s'est réjouie que le vote du 26 septembre dévoile le périmètre définitif: « cela nous permettra de préparer des projets concrets et de répondre à de nombreuses questions encore ouvertes. »

Des améliorations à apporter

Toutefois, des inquiétudes et regrets ont été émis. **Raphaël Fessler** (Le Centre/PVL) a critiqué le « mammoth » qu'est l'administration communale de la Ville de Fribourg et a espéré que la fusion ne soit pas une occasion pour augmenter la dotation du personnel communal. **David Papaux** (UDC) a déploré le manque de vision de ce que serait « un centre cantonal fort » et a

craint que la stratégie de mobilité de la Ville ne freine la population des autres communes. **Sophie Delaloye** (PS) a averti que son groupe s'opposerait à toute remise en question des acquis sociaux. Le concept de fusion quant au bilinguisme pragmatique n'a pas convaincu **Lea Wattendorff** (Vert-e-s), soutenue par le PLR et le CG-PCS, qui a estimé que le bilinguisme était un atout à valoriser.

[Vous trouvez un compte-rendu des débats sur les autres Messages présentés en séance sur \[www.ville-fribourg.ch/1700\]\(http://www.ville-fribourg.ch/1700\)](#)

[Prochaine séance: lundi 11 octobre \(éventuelle séance de relevée le 12 octobre\), 19h, salle des fêtes de Saint-Léonard.](#)

Generalrat

Sitzung vom 13. und 14. September: Der Generalrat befürwortet die Fusion

Anlässlich der dritten ordentlichen Legislatorsitzung war der Generalrat aufgefordert, im Hinblick auf die Konsultativabstimmung vom 26. September zur Fusion von Grossfreiburg Stellung zu nehmen. **Mit 67 Ja-Stimmen gegen 1 Nein-Stimme bei 1 Enthaltung sprachen sich seine Mitglieder dafür aus, dass die Stadt Fribourg als integrierender Bestandteil des definitiven Projektperimeters den Fusionsprozess von Grossfreiburg weiterführt.**

Bürgernähe und Verständnisbereitschaft

Die elf Mitglieder der Fusionskommission hatten die Fortsetzung des Prozesses einstimmig gutgeheissen. Kommissionspräsident **Julien Vuilleumier** (Grüne) machte einige Anmerkungen zur Weiterführung des Prozesses. Er mahnte, die

Zweifel, Befürchtungen und Hoffnungen der anderen Gemeinden anzuhören und zu berücksichtigen sowie die Fragen der Bürgernähe der öffentlichen Dienststellen und Behörden sorgfältig zu prüfen. In diesem Sinne begrüsst er die den Vereinen und Quartierzentren zugewiesene Rolle. Die Prognosen hinsichtlich des Steuersatzes hielt er für realistisch, forderte jedoch, die Qualität der Dienstleistungen zugunsten der Bevölkerung hervorzuheben. Obwohl man die Entscheidung für eine pragmatische Zweisprachigkeit als akzeptablen Kompromiss betrachten kann, sah **J. Vuilleumier** darin eher eine verpasste Gelegenheit, die Vorteile einer zweisprachigen Gemeinde hervorzuheben. **Elisa Nobs** (ML-CSP) vertrat die Ansicht, dass das Projekt der Region die Mittel an die Hand gebe, um ihre Ambitionen

insbesondere in den Bereichen Kultur, Sport und Bildung zu verwirklichen. **Océane Gex** (FDP) zeigte sich erfreut, dass man nach der Abstimmung vom 26. September den endgültigen Perimeter kenne: « Das ermöglicht uns, konkrete Projekte vorzubereiten und viele noch offene Fragen zu beantworten. »

Vorzunehmende Verbesserungen

Es gab allerdings auch Bedenken und Worte des Bedauerns. **Raphaël Fessler** (Die Mitte/GLP) kritisierte das « Mammut » der Gemeindeverwaltung Freiburgs und hoffte, dass die Fusion nicht zu einer Aufstockung des städtischen Personals führe. **David Papaux** (SVP) beklagte die fehlende « Vision » eines künftigen « starken Kantonszentrums » und befürchtete, dass die Mobilitätsstrategie der Stadt ein Hemm-

schuh für die Bevölkerung der anderen Gemeinden sei. **Sophie Delaloye** (SP) warnte, ihre Fraktion werde sich jeder Infragestellung der sozialen Errungenschaften widersetzen. **Lea Wattendorff** (Grüne), die von FDP und ML-CSP unterstützt wurde, war von dem Fusionskonzept der pragmatischen Zweisprachigkeit nicht überzeugt und meinte, die Zweisprachigkeit sei ein Trumpf, den man ausspielen müsse.

[Eine Zusammenfassung der Debatten über die weiteren in der Sitzung präsentierten Botschaften finden Sie auf \[www.stadt-freiburg.ch/1700\]\(http://www.stadt-freiburg.ch/1700\)](#)

[Nächste Sitzung: Montag, 11. Oktober \(eventuelle Fortsetzung am 12. Oktober\), 19 Uhr, Festsaal St. Leonhard.](#)



© famiya

famiya, service de garde d'enfants

FAMILLE

L'association famiya propose aux parents une solution de garde au domicile d'une accueillante formée. Subventionnée par la Ville de Fribourg, elle permet une garde facturée à l'heure avec une souplesse horaire. famiya constitue une solution additionnelle pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

Association des mamans de jour de la Sarine, puis Association d'accueil familial de jour et maintenant, famiya, service de garde d'enfants. Depuis ses débuts en 1987, l'association a changé de nom mais son but est resté le même: proposer aux parents un service de garde pour leur-s enfant-s au domicile d'une personne formée et sélectionnée avec soin. Cette offre est destinée aux enfants de la naissance jusqu'à la fin de l'école primaire. La souplesse des horaires de garde est particulièrement adaptée aux parents ayant des horaires de travail irréguliers. L'enfant peut être pris en charge pour la journée, la demi-journée ou quelques heures. La garde est facturée à l'heure et le tarif est fixé en fonction du revenu de la famille.

Flexibilité pour les parents

Chaque accueillante, car l'équipe est pour l'instant essentiellement féminine, s'occupe chez elle d'un nombre limité d'enfants, y compris les siens. L'association dispense à ses accueillantes une solide formation de base et propose des formations continues. Les coordinatrices de famiya travaillent aux côtés des « mamans de jour » pour garantir la qualité de l'accueil. Elles sont à l'écoute des parents afin de répondre à leurs besoins.

En 2020, les 40 accueillantes domiciliées à Fribourg ont accueilli 218 enfants de la ville, dont la majorité est âgée de 0 à 4 ans. L'association est active dans tout le district de la Sarine, ce qui assure une grande souplesse géographique.

famiya

Service de garde d'enfants
026 322 69 26
info@famiya.ch
www.famiya.ch

SUBVENTIONS DE LA VILLE DE FRIBOURG

Permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale est une volonté du Conseil communal qui soutient divers types de structures de garde d'enfants. famiya est l'une d'elles, à qui la Ville octroie une subvention annuelle. L'association est une offre complémentaire à l'accueil extrascolaire et aux crèches puisque la majorité des enfants sont en âge préscolaire. La Ville de Fribourg soutient également les crèches en subventionnant les parents qui placent leur-s enfant-s dans l'une des quatorze institutions situées sur le territoire communal ou à proximité.

Le premier chapitre de Textures

LITTÉRATURE

Le festival littéraire Textures investira divers lieux de la ville du 1^{er} au 3 octobre. A travers une cinquantaine d'événements, cette manifestation trilingue ambitionne de rendre les littératures visibles et accessibles à tous les publics.

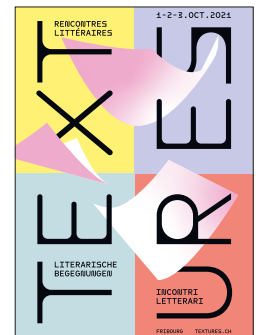
Textures – Rencontres littéraires, litterarische Begegnungen, incontri litterari: c'est dans les trois langues officielles du pays que le nouveau rendez-vous littéraire romand se déroulera à Fribourg le premier week-end du mois d'octobre. Textures prend le relais du Salon du livre romand et en garde l'ossature: le marché

aux livres ainsi que les habituelles tables rondes et lectures restent au rendez-vous mais l'équipe organisatrice a vu plus grand, car ce seront une cinquantaine d'événements qui animeront les trois jours. Il y a en aura pour tous les goûts et tous les publics: des « limonades littéraires » pour les 4-8 ans, un atelier d'écriture queer, une discussion réunissant des youtubeurs et youtubeuses littéraires, des performances de poésie expérimentale et d'illustration ainsi qu'une table ronde sur les traductions impossibles. La question des langues et de la traduction sera d'ailleurs l'un des axes thématiques du festival, au même titre que la relation entre la littérature et le sport. A la liste des autrices et auteurs qui feront le déplacement, citons notamment Elisa Shua Dusapin et les Fribourgeois-e-s Jean-François Haas, Damien Murith, Tatjana Erard et Bastien Roubaty.

Rassembleur des langues nationales, Textures s'adressera aussi aux germanophones avec des lectures d'Arno Camenisch et d'Alex Capus, une discussion avec l'humoriste Pony M qui abordera sa carrière d'autrice n'ayant jamais publié de livre ou encore une performance avec la dessinatrice Simone Baumann.

Si le centre du festival sera la forteresse du Belluard et l'Arsen'alt, les événements investiront divers lieux de la ville, dont MEMO.

Programme sur www.textures.ch



Concours Wettbewerb

377



© Ville de Fribourg/Valentine Brodard

Dans combien de domaines la Ville de Fribourg offre-t-elle des places d'apprentissage ?

Réponse jusqu'au 16 octobre 2021 à Ville de Fribourg, «Concours 1700», Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

In wie vielen Bereichen bietet die Stadt Freiburg Lehrstellen an?

Antwort bis 16. Oktober 2021 an Stadt Freiburg, «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANT·E·S DU CONCOURS N° 375

En séance du Conseil communal du 30 juin 2021, M. le syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort de notre concours n° 375. La réponse à la question « Combien de documents imprimés la Bibliothèque cantonale et universitaire possède-t-elle ? » était : « **Plus de 2 millions** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M. Olivier Papaux

gagne l'ouvrage *Marcello, Adèle d'Affry (1836-1879), duchesse de Castiglione Colonna*, dirigé par Gianna A. Mina, édité par le Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF), ainsi que 2 entrées au MAHF.

2^e prix M. Christophe Eugster

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de 68 francs.

3^e prix M^{me} Anna Lezzi

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix La classe 5H de l'Ecole de la Vignettaz

de M^{me} Marie-Claire Corbaz

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

5^e prix M^{me} Marcelle Eugster

gagne un bon pour une balade immersive dans la vie médiévale de Fribourg par le visioguide « Frÿburg 1606 », valable pour deux personnes.

Les gagnantes et les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux institutions qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Ville de Fribourg

MUSEE D'ART
ET D'HISTOIRE
FRIBOURG



PARKING DES ALPES



Concours « 1700 »

Pour son nouveau concours, 1700 ira à la rencontre de jeunes de la ville et leur donnera la parole. Vous découvrirez des jeunes ou des collectifs, connu·e·s ou en devenir, qui s'engagent dans des domaines variés ou qui ont des parcours uniques. Une diversité de portraits qui font vivre le Fribourg d'aujourd'hui et de demain. Comme à l'accoutumée, un concours accompagne chaque mois les articles. A l'automne 2022, un tirage au sort final permettra aux lectrices et lecteurs ayant répondu correctement aux dix questions de remporter divers lots.

Wettbewerb «1700»

Für seinen neuen Wettbewerb trifft 1700 mit Jugendlichen der Stadt zusammen und erteilt ihnen das Wort. Auf diese Weise lernen Sie junge Menschen oder Gruppen kennen, die ihren Weg bereits gefunden haben oder noch suchen, sich in verschiedenen Bereichen engagieren oder einen besonderen Lebenslauf haben. Eine Vielfalt von Porträts, die das Freiburg von heute und morgen lebendig werden lassen. Wie gewohnt begleitet allmonatlich ein Wettbewerb die Artikel. Im Herbst 2022 findet unter den Leserinnen und Lesern, die alle zehn Fragen richtig beantworten, eine Endverlosung mit verschiedenen Preisen statt.



Partager la route avec le **sourire**

Automobilistes, (moto-)cyclistes, conductrices et conducteurs de bus, piétonnes et piétons : qu'importe le mode de déplacement, nous empruntons toutes et tous la route. Ce partage forcé crée parfois des situations délicates, alors que celles-ci pourraient souvent être évitées de manière simple. Il suffit que chacune et chacun fasse preuve de davantage de courtoisie envers les autres usagères et usagers.

Fortes de ce constat, la Ville de Fribourg et la plupart des actrices et acteurs concernés par la thématique du fair-play routier ont lancé une campagne de sensibilisation. Au nombre des partenaires de cette opération conjointe figurent ainsi l'Agglomération de Fribourg, l'Association transports et environnement, l'OCN, la Police cantonale, Pro Vélo, TaxiSuisse, le TCS, les TPF et la Ville de Bulle. Le message est élémentaire : « route = respect ». Le résultat, décliné sous forme de vidéo, est à découvrir actuellement sur les réseaux sociaux.

Die Strasse **lächelnd** teilen

Ob Auto-, Motorrad-, Velo- und Busfahrer/-innen sowie Fussgänger/-innen: egal wie wir uns fortbewegen, wir benutzen alle die Strasse. Diese unvermeidliche gemeinsame Nutzung führt manchmal zu heiklen Situationen, die oft auf einfache Weise vermieden werden könnten. Es genügt, dass jede und jeder mehr Höflichkeit gegenüber den anderen zeigt. Aufgrund dieses Befunds haben die Stadt Freiburg und die meisten Akteure, die sich mit dem Thema Fairplay im Strassenverkehr beschäftigen, eine Sensibilisierungskampagne gestartet. Zu den Partnern dieser gemeinsamen Aktion gehören die Agglomeration Freiburg, der Verkehrs-Club der Schweiz, und Umwelt, das OCN, die Kantonspolizei, Pro Velo, Taxi-Suisse, der TCS, die TPF und die Stadt Bulle. Die Botschaft ist elementar: « Strasse = Respekt ». Das Resultat in Form eines Videos ist derzeit in den sozialen Netzwerken zu sehen.

L'Uni vous remet en **forme**

EXPLORA 2021

Tous les deux ans, l'Université de Fribourg ouvre ses

portes en grand. Cet événement a un nom : explora. Reporté en 2020, il se tiendra cette année le samedi 25 septembre.

Activités scientifiques, ludiques et culturelles, stands associatifs et soirée festive au Nouveau Monde : explora, la journée portes ouvertes de l'Université de Fribourg, c'est tout ça. Et pour avoir la forme toute la journée, explora débutera par sa traditionnelle... enfin non, pas cette fois-ci. Eh oui, mesures sanitaires obligent, l'équipe d'explora a dû réinventer son concept sportif. Et, ô joie, elle propose à la population deux événements pour user ses baskets. En premier lieu, la fameuse Uni Run se court jusqu'au 22 septembre à 23h59. Vous pouvez faire le tour du lac de Pérolles et enregistrer votre chrono sur coursesvirtuelles.ch. Une fois bien entraîné-e-s, vous pourrez enchaîner, le 25 septembre, avec le Friathlon qui sera inauguré lors d'explora. De Miséricorde au Court-Chemin, des Grand-Places à Pérolles, ce parcours sportif vous fera transpirer sur 15 postes à travers la ville. Les différentes étapes et leurs exercices sont en vidéo sur unifr.ch/explora ou sur l'application gratuite Runnin'City. La balade, pour tous niveaux, combine mouvements gymniques et activités plus relaxantes. Petit plus, avec Runnin'City, la visite est audio-guidée et disponible en allemand, anglais et français. Et comme l'aventure Friathlon durera deux ans au minimum, d'autres langues seront incorporées dans les semaines à venir. Les amoureux et amoureuses du papier ne seront pas en reste grâce à la création d'un leporello, disponible sur les sites de l'Uni et à Fribourg Tourisme et Région.

Programme complet sur unifr.ch/explora

Réorganisation de la médecine scolaire

FRIMESCO

En 2018, l'Etat de Fribourg a établi un nouveau concept d'organisation de la médecine scolaire. La Ville de Fribourg, par son Service des écoles, l'a déployé dans ses écoles à la rentrée 2021. et fait office de pilote de l'Etat de Fribourg pour la mise en œuvre de la nouvelle médecine scolaire qui sera opérationnelle pour la rentrée 2023. Un examen de santé obligatoire sera mené à l'entrée au cycle d'orientation.

Afin de répondre aux besoins actuels des élèves, l'organisation de la médecine scolaire dans le canton de Fribourg a été revue. Le projet porte le nom de Frimesco. Les nouveautés touchent tous les niveaux de l'école obligatoire. Voici ce qui change en ville de Fribourg dès la rentrée 2021.

Une présence régulière au primaire

Le premier examen a désormais lieu à l'âge préscolaire, juste avant l'entrée à l'école primaire, soit en 1H, et plus en 2H. Cet examen obligatoire est effectué par le-la pédiatre ou le-la médecin de famille de l'enfant. Lors de ce contrôle préventif, le développement général, la vue, l'audition, la motricité et le langage de l'enfant sont en particulier ciblés. Le statut vaccinal de l'enfant est vérifié et complété si besoin.

Cependant, un certain nombre de familles n'ont pas les ressources nécessaires pour avoir accès à un suivi médical régulier et adapté. Les retards dans la prise en charge des problèmes de santé (vue, ouïe, surpoids, etc.) peuvent entraver la formation et le développement d'enfants vivant en situation de précarité. Dans le but d'offrir à chaque élève de l'école primaire une prise en charge médicale de qualité, la Ville de Fribourg sera présente dans les écoles par le biais de permanences infirmières régulières. Les élèves reconnaîtront ainsi l'infirmière en tant que personne-ressource pour leur santé, à leurs côtés dans leur vie quotidienne. Cela permet aussi au corps enseignant de déléguer à l'infirmière les questions

liées à la santé d'un-e élève pour se consacrer pleinement à sa mission d'enseignement. Les élèves, de leur côté, pourront rencontrer l'infirmière et trouver du réconfort pour leurs petits ou grands soucis.

En collaboration avec l'équipe soignante, la Médecine scolaire assure la gestion du secteur, l'encadrement professionnel, le suivi des situations complexes, les bilans de santé pour les familles primo-arrivantes et/ou n'ayant pas de pédiatre.

Un contrôle de santé obligatoire au CO

Avec l'entrée en vigueur de Frimesco, un contrôle de santé obligatoire a été instauré au cycle d'orientation pour l'ensemble des élèves de 9H. C'est une infirmière qui mène ces examens à l'école, dans une salle dédiée à cet exercice. Le contrôle comprend essentiellement un entretien psychosocial et un bref examen clinique. Il permet aussi d'ouvrir le dialogue avec le-la jeune et de détecter d'éventuels problèmes. La Médecine scolaire est toujours disponible en cas de besoin. Auparavant, ce contrôle était facultatif et destiné aux élèves de 10H.

Par le biais de ces nouvelles prestations, l'équipe de la Médecine scolaire de la Ville de Fribourg poursuit la mission qui est la sienne depuis plus de cent ans : promouvoir la santé des élèves et assurer l'accès de chacun-e à des soins et une prise en charge de qualité.

Contact

Médecine scolaire
Rue de l'Hôpital 2
medecine.scolaire@ville-fr.ch
026 351 73 22

PRESTATIONS DE LA MÉDECINE SCOLAIRE DANS LES CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Actions de dépistage et de promotion de la santé : sur demande des élèves, des parents,

SCHULÄRZTLICHE LEISTUNGEN IN KINDERGARTEN- UND PRIMARKLASSEN

Massnahmen zur Gesundheitsvorsorge und -förderung: auf Wunsch von Schüler/-innen, Eltern

Contrôle de croissance (poids/taille/posture)
Wachstumskontrolle (Gewicht/Grösse/Haltung)

Tests de la vue et de l'ouïe
Seh- und Hörtests

Visite de santé générale, rappels de vaccins
Allgemeine Gesundheitsuntersuchung, Impfauffrischung

Contrôle de santé pour les enfants des familles primo-arrivantes
Gesundheitscheck für Kinder aus neu zugezogenen Familien

Intervention de santé en classe (sommeil, alimentation, hygiène)
Gesundheitsintervention im Unterricht (Schlaf, Ernährung, Hygiene)

Bilan de santé préscolaire si pas de pédiatre
Gesundheitscheck im Vorschulalter, wenn ein Kinderarzt/eine Kinderärztin fehlt

PRESTATIONS DE LA MÉDECINE SCOLAIRE AU CO

SCHULÄRZTLICHE LEISTUNGEN IN DER OS

9H	Contrôle de santé obligatoire : poids, taille, tension artérielle, test de la vue, examen du dos. Discussion sur les habitudes de vie Obligatorischer Gesundheitscheck: Gewicht, Grösse, Blutdruck, Sehtest, Rücken. Diskussion über Lebensgewohnheiten	Infirmière ou médecin Schulgesundheitsfachperson oder Hausarzt
9H	Vaccination HPV (papillomavirus humain) et hépatite B Impfung gegen HPV (humane Papillomaviren) und Hepatitis B	Infirmière Schulgesundheitsfachperson
10H	Rappel de vaccins Di-Te-Per-Pol et ROR Impfauffrischung Di-Te-Per-Pol und ROR	Infirmière Schulgesundheitsfachperson
9H 10H 11H	Consultations sur rendez-vous à la demande des élèves, des parents, du corps enseignant Sprechstunden nach Vereinbarung auf Wunsch von Schüler/-innen, Eltern, Lehrpersonen	Infirmière Schulgesundheitsfachperson Schularzt

Reorganisation der schulärztlichen Betreuung

FRIMESCO

Im Jahr 2018 erarbeitete der Staat Freiburg ein neues Konzept für die Organisation der schulärztlichen Betreuung, das die Stadt Freiburg über die Schulverwaltung zu Beginn des Schuljahrs 2021 in ihren Schulen einführt, und zwar als Pilotversuch des Staats Freiburg für die allgemeine Einführung der neuen schulärztlichen Betreuung auf Beginn des Schuljahrs 22/23. Beim Übertritt in die Orientierungsstufe wird eine obligatorische Gesundheitsuntersuchung durchgeführt.

PRIMAIRE du corps enseignant								
Intern, Lehrpersonen								
1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H	
x	x	x	x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x	x	x	x
x	x							

et/ou médecin scolaire in de famille ndheitsfachperson und/oder Schul- ärztin/Schul- oder Hausarzt
et médecin scolaire ndheitsfachperson und Schulärztin/Schularzt
et médecin scolaire ndheitsfachperson und Schulärztin/Schularzt
et/ou médecin scolaire ndheitsfachperson und/oder Schulärztin/

Um den aktuellen Bedürfnissen der Schüler/-innen gerecht zu werden, wurde die Organisation der schulärztlichen Betreuung im Kanton Freiburg unter dem Namen Frimesco erneuert. Die Änderungen betreffen alle Stufen der obligatorischen Schule. Was sich in Freiburg mit Beginn des Schuljahrs 2021 ändert, ist im Folgenden zusammengefasst.

Regelmässige Präsenz auf Primarstufe

Die erste Untersuchung findet künftig im Vorschulalter statt, kurz vor dem Eintritt in die Primarschule, das heisst in der 1H und nicht mehr in der 2H. Diese obligatorische Untersuchung wird von der Kinderärztin/dem Kinderarzt oder der Hausärztin/dem Hausarzt der Familie durchgeführt. Bei dieser Vorsorgeuntersuchung werden insbesondere die allgemeine Entwicklung, das Seh- und Hörvermögen, die Motorik und die Sprache des Kindes überprüft. Der Impfstatus des Kindes wird überprüft und gegebenenfalls ergänzt.

Einige Familien verfügen jedoch nicht über die Mittel für eine regelmässige und angemessene ärztliche Versorgung. Verzögerungen bei der Behandlung von Gesundheitsproblemen (Sehkraft, Gehör, Übergewicht usw.) können die Bildung und Entwicklung der in Armut lebenden Kinder beeinträchtigen. Um allen Primarschülern und -schülerinnen eine qualitativ hochwertige ärztliche Versorgung zu bieten, ist die Stadt Freiburg in den Schulen durch regelmässige Besuche von Schulgesundheitsfachpersonen präsent. Die Schüler/-innen nehmen



Das Team des Schulärztlichen Diensts © Stadt Freiburg/Valentine Brodard – L'équipe de la médecine scolaire © Ville de Fribourg/Valentine Brodard

diese ihnen im Alltag zur Seite stehenden Personen als Ansprechpartner für ihre Gesundheit wahr. Zudem können die Lehrkräfte der Gesundheitsfachperson die Beantwortung aller diesbezüglichen Fragen der Schüler/-innen überlassen und sich so ganz dem Unterricht widmen. Die Schüler/-innen können bei der Fachperson Zusage für ihre kleinen oder grossen Sorgen finden. In Zusammenarbeit mit dem Team der Schulgesundheitsfachpersonen verwaltet die Schulärztin/der Schularzt den Sektor, gibt fachliche Ratschläge, überwacht komplexe Situationen und führt Gesundheitschecks für neu zugezogene Familien und/oder Familien ohne Kinderarzt/Kinderärztin durch.

Eine obligatorische Gesundheitsuntersuchung in der OS

Mit dem Inkrafttreten von Frimesco wurde eine obligatorische Gesundheitsuntersuchung in der Orientierungsschule für alle Schüler/-innen der Klasse 9H eingeführt. Eine Schul-

gesundheitsfachperson führt diese Kontrollen in der Schule in einem eigens dafür eingerichteten Raum durch. Die Untersuchung besteht im Wesentlichen aus einem psychosozialen Gespräch und einem kurzen Gesundheitscheck. Sie ermöglicht auch, einen Dialog mit den Jugendlichen zu eröffnen und eventuelle Probleme zu erkennen. Die Schulärztin/der Schularzt ist bei Bedarf stets erreichbar. Früher war diese Untersuchung fakultativ und für die Schüler/-innen der Klasse 10H bestimmt. Mit diesen neuen Leistungen führt das Team des Schulärztlichen Diensts der Stadt Freiburg den Auftrag weiter, den es seit mehr als 100 Jahren erfüllt: die Gesundheit der Schüler/-innen zu fördern und den Zugang zu einer qualitativ hochstehenden Betreuung und Unterstützung für alle zu gewährleisten.

Kontakt
Schulärztlicher Dienst
 Rue de l'Hôpital 2 - 026 351 73 22
medecine.scolaire@ville-fr.ch

Ils embellissent la ville

NATURE

L'équipe des jardiniers du Secteur des parcs et promenades s'applique à rendre notre cité plus belle, contribuant ainsi à faire entrer la nature dans notre espace urbain. Ils mettent tout leur cœur à l'ouvrage. Malheureusement, certaines incivilités les blessent, eux, autant qu'elles blessent la nature. Six jardiniers partagent avec nous des anecdotes de leur métier.

Entretien des près de 36 hectares de surfaces vertes communales ; plantations d'arbres et d'arbustes ; fauche des foins et des regains ; taille des haies, arbustes, vivaces et rosiers ; nettoyage des fontaines ; désherbage des massifs ; décoration des ronds-points et des édifices communaux ; entretien des places de jeux communales... Voilà une partie des tâches variées des jardiniers du Secteur des parcs et promenades. Ces 24 professionnels qualifiés sillonnent toute la ville, toute l'année, quelle que soit la météo. Ils connaissent la cité comme leur poche. Quand on leur demande de citer leur endroit préféré, ils ne peuvent choisir. En insistant, ils citent chacun un endroit différent : le Guintzet, le Breitfeld, la route du Fort-Saint-Jacques ou le Palatinat.

Fans des créations florales

Mais à la question : « quelle tâche préférez-vous ? », ils répondent en chœur et sans hésiter : « imaginer et créer les massifs fleuris » comme ceux du haut du passage du Cardinal, du bas de la rue des Forgerons, ou encore de la route Saint-Barthélemy. La population le leur rend bien. L'équipe reçoit des félicitations pour ces œuvres. C'est aussi ce secteur qui fleurit la Maison de Ville chaque année à la Toussaint. « Toutes les fleurs que nous utilisons pour les décorations de massifs et ornements de bâtiments communaux sont cultivées dans nos propres serres, ins-

tallées à côté du cimetière Saint-Léonard. » raconte Claude Haymoz. L'aménagement de gazon fleuri comme dans le jardin des Bosses à la route Sainte-Agnès fait le bonheur des habitant·e·s et embellit les espaces verts.

Une minorité qui embête la majorité

Toujours sur le terrain, les jardiniers en voient souvent des vertes et des pas mûres. Laurent Mooser raconte une anecdote qui laisse même ses collègues sans voix : « Dans un quartier, nous venions de planter un pin d'une hauteur d'environ 1,70 m. Nous sommes revenus sur place le lendemain et l'arbre avait disparu ! Il a sûrement été volé. » Au chapitre des mauvaises surprises, il y a aussi les déchets sauvages : « Quand nous fauchons les gazons fleuris autour des arbres d'avenue, nous découvrons généralement un grand nombre de débris cachés par l'herbe haute. Ce n'est qu'un petit pourcentage qui manque de respect, mais cela embête quand même toute la population », constate Dylan Rüchti. Un exemple d'incivilité évitable qui peut avoir de lourdes conséquences : les débris de verre dans les parcs et dans les espaces verts. Il y a des risques de blessures pour les humains comme pour les animaux. En débarrasser les parcs prend beaucoup de temps. « C'est un problème en augmentation ces quatre, cinq dernières années », déclare Hervé Despont.

Les arbres comme souffre-douleur

Les arbres aussi peuvent être la cible de vandalisme : branches volontairement cassées, écorce arrachée à la main ou au couteau. « Heureusement, c'est rare. Mais lorsque l'arbre est trop endommagé, nous devons le remplacer. Cela fait quand même mal au cœur » raconte Hervé Despont. « C'est paradoxal : d'un côté, une tranche de la population demande à ce que nous plantions davantage d'arbres, et de l'autre, certaines personnes, minoritaires, s'amusent à les vandaliser » constate Stéphane Wicht, chef du Secteur des parcs et promenades.

Par amour de la nature

Ces spécialistes de la nature es-suient parfois des remarques désobligeantes de la part d'habitanc·e·s, découlant souvent de malentendus. « Par exemple, les gens se plaignent que nous taillons trop les arbres, ou pas assez. Eh oui, en milieu urbain, il faut faire cohabiter au mieux l'arbre et les infrastructures propres à la ville. Nous avons choisi ce métier parce que nous aimons la nature, nous sommes sensibles à son bien-être. On aime notre travail alors on s'applique à le faire juste et bien », tient à préciser Claude Haymoz.

Delphine Marbach



Une réalisation de l'équipe des jardiniers à la rue des Forgerons
© Ville de Fribourg / Valentine Brodard
Ein Werk des Gärtnerteams in der Schmiedgasse © Stadt Freiburg / Valentine Brodard



Die Gärtner bei der Arbeit im Burgquartier
© Stadt Freiburg / Valentine Brodard
Les jardiniers à l'œuvre dans le Bourg
© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Sie **verschönern** die Stadt

NATUR

Das Team der Stadtgärtnerei setzt sich für die Verschönerung unserer Stadt ein und trägt so dazu bei, die Natur in unseren städtischen Raum zu bringen. Die Stadtgärtner sind mit ganzem Herzen bei der Sache. Leider werden sie von manchen Achtlosigkeiten ebenso verletzt wie die Natur. Sechs Gärtner berichten uns Geschichten aus ihrem Berufsalltag.

Pfllege der fast 36 ha grossen städtischen Grünflächen; Pflanzen von Bäumen und Sträuchern; zweimaliges Heuen; Beschneiden von Hecken, Sträuchern, Stauden und Rosenbüschen; Reinigen von Brunnen; Jäten von Blumenbeeten; Schmücken von Verkehrskreiseln und Gebäuden im Gemeindebesitz; Pflege kommunaler Spielplätze ... Das sind einige der vielfältigen Aufgaben der Stadtgärtnerei. 24 professionelle Gärtner sind das ganze Jahr über und bei jedem Wetter in der Stadt im Einsatz. Sie kennen Freiburg wie ihre Westentasche. Wenn man sie nach ihrem Lieblingsort fragt, muss keiner lange nachdenken. Jeder nennt mit grosser Bestimmtheit einen anderen Ort: Guintzet, Breitfeld, Route de Fort-Saint-Jacques oder Palatinat.

Liebhaber floraler Kreationen

Doch auf die Frage «Was ist Ihre Lieblingsarbeit?» antworten sie alle ohne Umschweife: «Blumenbeete entwerfen und anlegen», wie jene oberhalb der Passage du Cardinal, an der Schmiedgasse oder in der Route Saint-Barthélemy. Die Bevölkerung ist ihnen dafür dankbar. Das Team erhält Glückwünsche für seine Kreationen. Die Stadtgärtnerei ist es auch, die das Stadthaus jedes Jahr zu Allerheiligen mit Blumen schmückt. «Alle Blumen für die Dekoration der Beete und der Gebäude im Gemeindebesitz stammen aus unseren eigenen Gewächshäusern, die sich neben dem Friedhof St. Leonhard befinden», erklärt Claude Haymoz. Die Gestaltung von Blumenwiesen wie im Jardin des Bosses an der Route Sainte-Agnès

erfreut die Anwohner/-innen und verschönert die Grünanlagen.

Eine Minderheit, welche die Mehrheit nervt

Bei ihrer Arbeit in der Stadt erleben die Gärtner allerhand Schockierendes. Laurent Mooser schildert ein Erlebnis, das selbst seine Kollegen sprachlos machte: «In einem Quartier hatten wir eine 1,70 m hohe Kiefer gepflanzt. Als wir am nächsten Tag zurückkamen, war der Baum weg! Wahrscheinlich wurde er gestohlen.» Zu den unangenehmen Überraschungen gehört der Abfall: «Wenn wir die Blumenwiese rund um die Alleebäume mähen, finden wir in der Regel zahlreiche Abfälle, die im hohen Gras verborgen sind. Es ist nur ein kleiner Prozentsatz, der sich respektlos verhält, aber es nervt dennoch die ganze Bevölkerung», stellt Dylan Rüchti fest. Ein Beispiel für vermeidbare Achtlosigkeiten, die schwerwiegende Folgen haben können, sind Glasscherben in Parks und Grünanlagen. Sie können Schnittverletzungen bei Menschen und Tieren verursachen. Es kostet viel Zeit, die Parks zu räumen. «Dieses Problem hat in den letzten vier, fünf Jahren zugenommen», sagt Hervé Despont.

brochene Äste, mit der Hand oder einem Messer abgeschälte Rinden. «Glücklicherweise kommt das selten vor. Wenn jedoch der Baum zu stark beschädigt ist, müssen wir ihn ersetzen. Es tut jedes Mal weh», meint Hervé Despont. «Es ist paradox: Einerseits fordert ein Teil der Bevölkerung, dass wir mehr Bäume pflanzen, andererseits macht sich eine kleine Minderheit einen Spass daraus, sie zu beschädigen», wundert sich Stéphane Wicht, Leiter der Stadtgärtnerei.

Aus Liebe zur Natur

Die Naturspezialisten bekommen manchmal von Anwohnerinnen und Anwohnern abfällige Bemerkungen an den Kopf geworfen, die häufig auf Missverständnissen beruhen. «Die Leute beschwerten sich zum Beispiel, dass wir die Bäume zu stark oder zu wenig beschneiden. Im urbanen Umfeld müssen Bäume und städtische Infrastrukturen so gut wie möglich koexistieren.» «Wir haben uns für diesen Beruf entschieden, weil wir die Natur lieben und uns ihr Wohlbe finden am Herzen liegt. Wir schätzen unsere Arbeit, also versuchen wir, sie richtig und gut auszuüben», stellt Claude Haymoz klar.

Delphine Marbach

Bäume als Leidtragende

Bäume können auch das Ziel von Vandalismus sein: absichtlich abge-

Mini-résidence #6 #7

**LESLIE UMEZAKI ET
EMMANUEL DORAND**

Dans le cadre des mesures de soutien aux artistes face à la pandémie, 13 artistes professionnel·le·s habitant en ville de Fribourg bénéficient d'une mini-résidence locale soutenue par une bourse de 5000 francs.

Découvrez l'illustratrice Leslie Umezaki et le comédien et metteur en scène Emmanuel Dorand, en résidence en septembre et en octobre.

Leslie Umezaki, pour vous, une mini-résidence locale à Fribourg, ça sert à quoi ?

En complément de mon activité d'artiste illustratrice, je travaille beaucoup avec les enfants, notamment avec l'Ecole des p'tits artistes et les cours que je propose dans mon atelier. Bénéficier d'un temps de création soutenu par la Ville de Fribourg représente pour moi l'occasion d'avancer sereinement sur mes projets. Rester à Fribourg me permet de profiter de mon réseau. En d'autres termes, ça m'a aidée à poursuivre mon activité malgré la crise sanitaire.

Et concrètement, que faites-vous ?

Pendant ma mini-résidence j'ai pu proposer un nouveau projet, Distance, pour les enfants de 7 à 13 ans. Ce projet mêle créativité et philosophie sur deux samedis en septembre. J'ai collaboré avec Lady Michielan, licenciée en philosophie et en éthique. Une discussion a permis d'aborder un sujet philosophique en lien avec le confinement. Pour les dix enfants, le reste de l'après-midi a été dédié à la création artistique, occasion pour eux d'exprimer leurs émotions sur ces thématiques parfois difficiles. En parallèle, cette mini-résidence me permet de travailler sur un nouveau livre, *Surf à Hawaï*, aux éditions fribourgeoises Plumes d'Aujourd'hui.

Artiste, un vrai métier ?

Aujourd'hui, je ne vis pas uniquement de mon activité artistique, mais je donne régulièrement des cours ou des ateliers à Fribourg.

Avec la pandémie, la publication de chacun de mes livres a été repoussée. De plus, il a parfois été difficile, voire impossible, de maintenir les ateliers, enfants et adultes ne pouvant pas partager les mêmes espaces. En tant qu'artiste, on a souvent le statut d'indépendant·e. Je constate qu'on a peu l'occasion et les moyens de penser à notre retraite, par exemple.

Un rêve pour la ville de Fribourg ?

Une journée « portes ouvertes » des nombreux ateliers artistiques de la ville serait formidable. Un festival de littérature jeunesse et d'illustration serait également un joli projet ! Davantage d'activités et de lieux accessibles aux enfants en situation de handicap.

Pierre Gummy

LESLIE UMEZAKI EN QUATRE QUESTIONS

Une balade qui vous inspire ?

Le chemin de Lorette, par le pont de Zaehringen, avec mon chien Sue Ellen.

L'artiste à ne pas manquer ?

J'adore le monde de Miyazaki et les albums de Jirô Taniguchi.

Votre plat préféré ?

Le ceviche, du poisson cru avec du jus de citron. Mais j'apprécie également une bonne raclette !

Votre livre de chevet

Le *nao* de Brown, bande dessinée racontant l'histoire d'une jeune femme anglo-japonaise à l'esprit torturé. J'adore l'album *C'est peut-être une pomme* de Shinsuke Yoshitake.

#kultur
regie
culturelle



Emmanuel Dorand, pour vous, une mini-résidence locale à Fribourg, ça sert à quoi ?

A Fribourg, il y a toujours de nouvelles personnes à rencontrer. Pour moi, cette mini-résidence permet de faire de nouvelles connaissances. Je souhaite me laisser surprendre par d'éventuelles collaborations imprévues. Profiter d'un temps de création en ville de Fribourg me permet d'explorer cette possibilité. Ma démarche passe justement par une étape d'audition de comédien·ne·s venant de Fribourg et de Suisse romande.

Et concrètement, que faites-vous ?

Suite à ces auditions, l'objectif est de monter un spectacle et de le montrer au public, mais également aux représentant·e·s des milieux de la santé, le jeudi 16 octobre prochain. La pièce se nomme *De l'autre côté d'la rue* et, à la fin des deux semaines de travail dans les locaux de la Régie culturelle aux Arcades, nous aurons de la matière pour une première représentation « test » en présence du public. Les comédien·ne·s montreront leurs talents de pantomimes afin de jouer pour les résident·e·s des EMS sans contrainte sanitaire, en toute simplicité puisque le public assiste à la pièce depuis les fenêtres des bâtiments.

Artiste, un vrai métier ?

Etre artiste, c'est un art de vivre. Personnellement, je vis de mon art. Mon art me suit partout. Et même aux toilettes, il ne me quitte pas ! On entre en sacerdoce quand on

fait sienne cette vocation. La pandémie a malmené le monde du spectacle. Mais, même dans ce contexte, je ne m'inscrirai pas au chômage : pour moi, ce n'est pas compatible. C'est quoi un chômeur du spectacle ? Un peintre au chômage continue de peindre ! Il en va de même pour le comédien.

Un rêve pour la ville de Fribourg ?

Les spectacles de rue devraient bénéficier d'un meilleur soutien et gagner en crédibilité. C'est de l'art, même s'il ne prend pas place dans un théâtre. En plus, on se débrouille avec peu : pas besoin d'éclairage ni de salle de répétition. Par contre, jouer dans la rue nécessite d'être flexible et rapide, et c'est parfois un défi pour les communes qui accueillent de telles représentations.

Pierre Gummy

EMMANUEL DORAND EN QUATRE QUESTIONS

Une forêt de la région propice aux balades ?

Barrage de la Maigrange, là où c'est noté « sentier interdit ».

Une lecture pour cet automne ?

Bernard-Marie Koltès avec *Quai-ouest*.

L'artiste à ne pas manquer ?

Denis Lavant, c'est un acteur fou, habité par son art !

Un animal totem ?

Ours, calme (ou pas), faut pas m'embêter, je mords !

Plus d'informations

sur le compte Instagram de la Régie culturelle @kultur_regie_culturelle et sur www.ville-fribourg.ch/culture/regie

Rue de Lausanne 1994

EXPOSITION

A quoi ressemblait la rue de Lausanne il y a presque trente ans? Pour assouvir votre curiosité, la Ville de Fribourg, en association avec les commerces de la rue de Lausanne, vous propose de plonger au cœur de l'histoire de cette artère marchande.

C'est en 1994 que le maître confiseur Henri Perriard, qui occupait alors une confiserie au numéro 61, en haut de la rue, s'est installé derrière sa machine à écrire pour témoigner de l'histoire des commerces de cette rue, chère aux Fribourgeois et aux Fribourgeoises. Plus d'un siècle après la création du tramway et de la ligne du Pont-Suspendu, la rue de Lausanne venait d'être transformée en zone piétonne. Henri Perriard avait remis son recueil à la Ville de Fribourg pour agrémenter le journal communal de l'époque. Près de trente années plus tard, la Ville de Fribourg, avec la collaboration de la famille Perriard et le soutien de l'Association des commerçants de la rue de Lausanne, vous propose de découvrir ces anecdotes sous la forme d'une exposition temporaire.

Après un café en terrasse, lors d'une balade en famille ou entre deux emplettes, laissez-vous emporter par l'histoire de cette rue emblématique, vue à travers les yeux d'Henri Perriard. Ces récits vous offrent un voyage à travers le siècle passé. Les nombreuses anecdotes et photos d'archives de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU) qui agrémentent ces descriptions sont comme des petites perles qui jalonnent votre parcours. Laissez vos yeux se balader et (re)découvrez les vitrines des boutiques de ce centre commercial à ciel ouvert.

L'exposition est visible dans les vitrines des commerces de la rue de Lausanne jusqu'au 6 novem-

bre 2021. Vous pouvez également participer à l'exposition en partageant vos souvenirs de la rue de Lausanne sur notre site à l'adresse www.ville-fribourg.ch/ruelausanne1994



La rue de Lausanne
 entre 1955 et 1960
 © Bibliothèque cantonale
 et universitaire Fribourg –
 Fonds Jacques Thévoz



Lausannegasse 1994

AUSSTELLUNG

Wie sah die Lausannegasse vor fast 30 Jahren aus? Um Ihre Neugier zu befriedigen, bietet Ihnen die Stadt Freiburg in Zusammenarbeit mit den Geschäften der Lausannegasse die Möglichkeit, die Geschichte dieser Einkaufsstrasse zu erkunden.

Im Jahr 1994 setzte sich der Konditormeister Henri Perriard, dessen Geschäft sich damals an der Lausannegasse 61 befand, an seine Schreibmaschine, um die Geschichte der Geschäfte in dieser von den Freiburgerinnen und Freiburgern geschätzten Strasse zu dokumentieren. Mehr als 100 Jahre nach Einführung des Tramverkehrs und der Eröffnung der Hängebrücken-Linie war die Lausannegasse soeben in eine Fussgängerzone umgewandelt worden. Henri Perriard schenkte seine Textsammlung der Stadt Freiburg, damit diese sie im damaligen Gemeindeblatt abdrucken konnte. Fast 30 Jahre später präsentiert die Stadt Freiburg in Zusammenarbeit mit der Familie

Perriard und mit der Unterstützung des Vereins der Gewerbetreibenden der Lausannegasse diese Geschichten in Form einer zeitlich begrenzten Ausstellung.

Tauchen Sie nach einem Kaffee auf einer Terrasse, während eines Familienspaziergangs oder zwischen zwei Einkäufen in die von Henri Perriard erzählten Geschichten dieser symbolträchtigen Strasse ein und unternehmen Sie eine Reise durch das späte 20. Jahrhundert! Die vielen Anekdoten und Archivfotos aus der Freiburger Kantons- und Universitätsbibliothek, die diese Beschreibungen ergänzen, gleichen kleinen Perlen, die Ihren Parcours markieren. Lassen Sie Ihre Augen schweifen und entdecken Sie die Schaufenster dieses Einkaufszentrums unter freiem Himmel (wieder).

Die Ausstellung ist in den Schaufenstern der Geschäfte der Lausannegasse bis 6. November 2021 zu sehen. Sie können sich ebenfalls beteiligen, indem Sie Ihre Erinnerungen an die Lausannegasse auf unserer Website unter der Adresse www.stadt-freiburg.ch/lausannegasse-1994 mit anderen teilen.



Die Lausannegasse
 zwischen 1955 und 1960
 © Kantons- und
 Universitätsbibliothek Freiburg –
 Fonds Jacques Thévoz

Vivre à **Fribourg** au début de la Seconde Guerre mondiale (3)

SE PROTÉGER ET OFFRIR PROTECTION

La ville de Fribourg se prépare depuis longtemps au pire. Le 10 mai 1940, la « drôle de guerre » fait brusquement place à la « Blitzkrieg » et, très vite, les combats se rapprochent dangereusement de la frontière suisse. Se pose alors la question, en prévision d'une possible attaque allemande, de comment accueillir dans cette éventualité les populations civiles évacuées des localités des zones frontalières, voire de bien plus loin.



Le 14 mai 1940, en ouvrant la séance du Conseil communal, le syndic Ernest Lorson « rappelle l'envahissement contre tout droit et en violation de leur neutralité, de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg par l'armée allemande le vendredi 8 mai. En Suisse, la mobilisation générale a été ordonnée le 9 mai. M. le Syndic appelle la protection divine sur la Suisse mais se dit certain que si elle était attaquée, ses citoyens la défendraient jusqu'au dernier homme. Il dépose la dépêche du Département militaire fédéral dont les instructions ont été immédiatement exécutées. » Le même jour, « Ensuite du rapport de M. le Syndic exposant la nécessité de l'organisation et de l'armement de la population pour la protection intérieure contre les manœuvres des éléments douteux et des parachutistes, il [le Conseil communal] donne pleins pouvoirs à M. le Syndic pour prendre, d'entente avec l'Armée, les dispositions qui comporteront les circonstances et au sujet desquelles il fera rapport ». ¹

La crainte des bombardements

Dès le début 1939, l'Edilité « a dressé la liste des bâtiments qui possèdent des caves pouvant être affectées comme refuges lors de

bombardements aériens ». A commencer par l'Hôtel Terminus, le « Palais de Justice » ou la cave Lustra n° 106 de la Neuveville. Le 9 mai 1939, le Conseil « prend connaissance du rapport du Commandant de Place invitant la commune à étudier la question de la défense antiaérienne de la Ville en tenant compte qu'il faudrait au minimum trois batteries de deux pièces de canons antiaériens affectées aux emplacements suivants: Guintzet, Schoenberg et Lorette ». Une fois la bataille de France engagée, il faut désormais s'attendre à tout. Le 11 juin 1940, l'autorité communale « prend acte de la communication de M. [Armand] Spicher informant que des démonstrations de bombes incendiaires électrons seront faites jeudi soir aux Grand-Places par les soins du Service de défense du feu par maison et la D. A. P. [Défense Aérienne Passive], démonstration auxquelles le Conseil est prié de se rendre ». ² Parallèlement, on s'emploie à rendre la ville invisible du ciel. L'obscurcissement intégral sera maintenu en place jusqu'au 12 septembre 1944, hormis durant la nuit de Noël.

Le 14 mai 1940, « sur l'interpellation de M. [Edmond] Weber, demandant ce que les autorités comptent faire pour l'armement de la population, le

Conseil entend M. le Syndic exposant que l'Armée s'occupe de l'organisation de gardes locales dans toutes les communes et que la Direction militaire va ainsi prendre des dispositions. En ce qui concerne la défense active aérienne, des dispositions ont été prises par le Commandant de Place, mais en ce moment, et contrairement aux instructions reçues antérieurement, l'Armée laisse aux Communes le soin de procéder à l'armement. Le Conseil devrait donc répondre au Commandant de Place que la ville est prête à participer à la défense et à l'armement pour autant qu'elle soit placée sur le même pied que les autres villes suisses, mais qu'elle ne voit pas en ce moment la possibilité de se procurer des armes, ni les hommes de manœuvre. » Toutefois, au 25 juin, « les officiers de la D. A. P. ne sont pas encore armés du pistolet, sauf le chef qui se l'est procuré lui-même ». Les peurs sont palpables; l'étau semble se resserrer. On veille au moindre détail. Le 28 mai, le Conseil « prend acte de l'avis des Ponts et Chaussées concernant l'enlèvement des plaques indicatrices des rues et routes ordonnées par le Commandant territorial. Il désigne l'Edilité comme organe d'exécution avec charge à son tour de désigner d'ores et déjà

les ouvriers qui devront procéder à cet enlèvement ». Le 11 juin, on va même, « sur le préavis de l'Edilité et pour se conformer aux instructions de la Direction de Justice et Police et du Service topographique fédéral », jusqu'à ordonner « l'enlèvement immédiat des plans de la ville affichés sur les Places et rues, de même qu'il interdit la vente du stock de ces plans par l'Edilité ».

Les craintes d'invasion persistent durant tout le restant de l'année 1940, tant et si bien que le 3 décembre, le Conseil prend connaissance des projets de construction de barrages antitanks au pont supérieur et au pont de Zaehringen, les travaux d'installation de barrages militaires entraînant la fermeture partielle de la route de Lorette. Mais finalement, le seul déferlement auquel Fribourg devra faire face durant cette guerre c'est, au début juillet 1944, « l'invasion du ravin de Pérolles par des nuées de grillons » en raison de la sécheresse qui a sévi cette époque et de la décharge publique qui s'y trouve. ³

A la recherche d'un havre de paix

Le 20 février 1940, le Conseil prend acte « que le recensement des locaux disponibles pour les personnes réfugiées et évacuées doit être



repris et complété par ordre de la Préfecture, pour arriver à un nombre de place égal à 50% de la population de la ville, sans les places prévues dans les hôtels, pensions et instituts. La Police s'en occupera. » Le 9 avril suivant, les autorités prennent acte du « résultat du recensement des locaux pour les évacués éventuels ordonné par le Conseil fédéral, et duquel il résulte que le nombre des réfugiés pouvant être logés chez l'habitant s'élève à 7912, celui des réfugiés dans les hôtels et pensions à 1181, celui dans les écoles à 3670 et celui dans les salles de sociétés à 3042, soit un total de 15 805 places ». Rappelons que la ville compte alors 5268 familles pour 25 297 habitant·e·s. Le service des évacuations de la population des régions frontalières s'installe au Cercle de la Grande Société où, est-il précisé le 21 mai, « une dizaine de personnes travaillent activement à la préparation de la réception, du ravitaillement, de l'ordre et de la police, du service médical, de l'accompagnement, de renseignements, de l'assistance aux enfants, etc., tous services assurés jusqu'ici gratuitement par des personnes dévouées. Ces travaux de préparation sont assez avancés et sont satisfaisants. Cependant, une

infirmerie doit être installée à l'Asile de nuit et M. Spicher demande l'autorisation de procéder, aux frais de la Commune, à certains aménagements, obscurcissement, toilettes, etc. devant desservir 250 à 300 lits. Ce rapport est approuvé et le Conseil vote le crédit de principe pour l'aménagement de l'infirmerie à l'Asile de nuit. » D'autre part, un service médical est prévu à la gare à la réception des réfugié·e·s. « L'organisation est assez avancée pour que l'on puisse dire que pour la Commune de Fribourg l'on peut être tranquille. En ce qui concerne l'évacuation de la population de la ville, un détachement de 20 à 30 hommes est en formation pour s'occuper de cette évacuation. » Le 21 mai, le syndic informe ses collègues « que par suite de l'occupation de différents bâtiments scolaires, les classes primaires sont désorganisées. Il s'occupe de la recherche d'autres locaux et espère pouvoir ouvrir à nouveau les cours normaux. »

Contre toute attente, ce sont finalement des Belges, Hollandais et Français fuyant l'invasion allemande qui vont trouver refuge à l'intérieur du pays notamment dans notre ville. Ainsi le 18 juin, tandis que résonne pour la pre-

mière fois sur les ondes de la BBC à Londres la voix du général de Gaulle, le Conseil « entend avec satisfaction le rapport de M. Spicher l'informant que toutes les mesures ont été prises pour assurer l'internement et le ravitaillement des réfugiés étrangers, victimes de la guerre. Il invitera la population, par la voix de la presse, à réserver à ces malheureux l'accueil le plus charitable, tout en s'abstenant de manifestations superflues et bruyantes qui ne conviennent pas aux circonstances si tragiques. »

Alain-Jacques Tornare

Légende de la photo ci-dessus : *L'Echo Illustré*, n° 1, 4 janvier 1941. « La maison fribourgeoise des petits français » construite grâce à une collecte faite dans le canton. Mesurant 31 m de long sur 6 m de large, cette maison démontable entièrement équipée, ici exposée à Fribourg, fut remise au Secours national français et installée dans la région lyonnaise. Le 5 novembre 1940, notre Conseil communal avait pris « acte que la souscription ouverte auprès du personnel de la Maison de Ville en faveur de la Maison fribourgeoise pour les petits français a produit le montant de Fr. 88.50. Il décide d'y ajouter la somme de Fr. 50.– comme contribution de la Commune. »

¹ AVF, Protocole du Conseil communal 1940, p. 97.

² AVF, *Ibid.* 1939, pp. 15, 116, 1940, p. 117.

³ AVF, *Ibid.* 1940, pp. 100, 106, 116, 123, 206-207, 235, 251, 266.

Le personnage **mystère** était l'homme-dragon

Il fallait avoir l'œil vif pour dénicher le personnage mystérieux qui se cache dans le nouveau film promotionnel de la Ville de Fribourg (cf. concours du 1700 d'été). Il s'agit d'un homme au masque de dragon, qui apparaît à trois reprises dans la vidéo : assis sur la terrasse du Belvédère, appuyé contre le mur de l'Eikon et en train d'attendre son repas devant un food-truck, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Le tirage au sort a désigné une gagnante et deux gagnants : Véronique Achermann, Cédric Ammann et Alexandre Joye remportent ainsi une bouteille de vin de la Bourgeoisie de Fribourg. Bravo ! **Pour revoir le film promotionnel : www.ville-fribourg.ch/photos-videos**

Die **geheimnisvolle** Figur war der Drachenmann

Es brauchte ein scharfes Auge, um die geheimnisvolle Figur zu entdecken, die durch den neuen Werbefilm der Stadt Freiburg geistert (siehe Wettbewerb in der Sommerausgabe von 1700). Es handelt sich um einen Mann mit Drachenmaske, der dreimal im Video auftaucht: Er sitzt auf der Terrasse des Belvédère, lehnt an der Wand des Eikon und wartet vor einem Food-Truck auf dem Rathausplatz auf sein Essen. Die Verlosung ergab eine Gewinnerin und zwei Gewinner: Véronique Achermann, Cédric Ammann und Alexandre Joye erhalten je eine Flasche Wein der Bürgergemeinde Freiburg. Herzlichen Glückwunsch!

Um den Werbefilm nochmals anzusehen : www.ville-fribourg.ch/photos-videos

Clown un jour, clown toujours !

Nouveau programme. Après les Lectures estivales de juin à septembre, MEMO continue de proposer des activités pour petits et grands, sur le thème du cirque. Cette fois, nous parlons burlesque, comique, théâtre et danse ! Dans ces domaines et dans la veine de Charlie Chaplin ou Buster Keaton, les frères Guillaume mais aussi Coco den Blanken ou Clara Ruffolo sont maintenant reconnu·e·s dans la région. De la danse au rire, venez en apprendre plus sur ce monde étonnant et joyeux grâce à des ateliers de danse et d'improvisation théâtrale, d'expression corporelle et de mime. Un programme pour tous les âges, avec par exemple un atelier d'éveil à la langue des signes française à partir de 6 mois, mais aussi une initiation au rock acrobatique dès 16 ans.

«Sous les feux de la rampe»

MEMO collabore étroitement avec Equilibre-Nuithonie en proposant des animations dans le cadre des spectacles jeune public de la saison 2021-2022. Rendez-vous à MEMO pour des contes, ateliers et petits spectacles tout au long de l'année. Bonnes découvertes !

Einmal Clown, immer Clown!



Une des neuf illustrations réalisées par la graphiste et illustratrice Marina König pour présenter les cinquante animations du programme culturel de MEMO. Eine der neun Illustrationen, die die Grafikerin und Illustratorin Marina König für die fünfzig Veranstaltungen des MEMO-Kulturprogramms kreiert hat.

Neues Programm. Nach dem Sommerlichen Leseplausch von Juni bis September schlägt MEMO weitere Aktivitäten für Kleine und Grosse zum Thema Zirkus vor. Dieses Mal geht es um Burlesque, Comedy, Theater und Tanz ! In diesen Bereichen und in der Tradition von Charlie Chaplin oder Buster Keaton haben sich die Brüder Guillaume, aber in jüngerer Zeit auch Coco den Blanken oder Clara Ruffolo einen Namen gemacht. Vom Tanzen zum Lachen: Kommen und lernen Sie mehr über diese erstaunliche und fröhliche Welt in Workshops für Tanz und Theaterimprovisation, Körperausdruck und Pantomime. Ein Programm für alle Altersgruppen, z. B. mit einem Workshop für französische Gebärdensprache für Kinder ab 6 Monaten und einer Einführung in die Rockakrobatik ab 16 Jahren.

«Ins Rampenlicht»

MEMO arbeitet eng mit Equilibre-Nuithonie zusammen, um Aktivitäten im Zusammenhang mit den Aufführungen für ein junges Publikum in der Spielzeit 2021–2022 vorzuschlagen. Wir sehen uns in MEMO für Geschichten, Workshops und Kurzauftritte im Laufe des Jahres. Viel Freude beim Entdecken!

**Fermeture pour inventaire
du lundi 18 octobre au lundi 25 octobre.
Réouverture le mardi 26 octobre à 14 heures.**

**Von Montag, 18. Oktober, bis Montag, 25. Oktober,
wegen Inventur geschlossen.
Wiedereröffnung am Dienstag, den 26. Oktober, um 14 Uhr.**



© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Femmes de Fribourg

**YVONNE
LEHNHERR**

Première femme directrice du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Yvonne Lehnherr a dédié toute sa carrière à cette institution, dont vingt-huit ans à sa tête. Avec elle, nous sommes revenues sur son parcours et avons abordé l'histoire de Fribourg de ces années.

« Dans cette profession, on ne compte pas les heures », révèle Yvonne Lehnherr. Mais on peut compter les années. Et ce sont les trente-huit années de sa carrière professionnelle qu'elle a consacrées au Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF). Elle se forme en histoire et histoire de l'art à l'Université de Fribourg et obtient un doctorat en histoire médiévale en 1971. Elle officie ensuite brièvement au secrétariat du Service archéologique de l'Etat de Fribourg, puis entre au MAHF en tant qu'assistante scientifique, une position nouvellement créée. La fonction lui convient : « Je voulais passer de la théorie à la pratique, être au plus près des objets et travailler en contact avec les gens. » Pour la petite histoire, ce premier poste était censé être limité à une année. Une de ses premières tâches : une donation de centaines de pièces en étain. « On m'a confié ce fonds et on m'a demandé de m'en occuper. Le musée l'avait reçu et n'avait pas encore eu le temps de l'inventorier. C'est pour cela que je suis longtemps passée pour une grande connaisseuse de l'étain », se rappelle-t-elle en souriant.

D'assistante à directrice

En 1972, le conservateur en place, Michel Terrapon, recherche un bras droit : « Je me suis dit que je ne craignais rien de postuler. Et j'ai eu le travail. » Mais cela n'a pas plu à tout le monde : « On m'avait reproché d'être diplômée en histoire médiévale, et non pas en histoire de l'art ! »

Ensemble, ils mettent un point d'honneur à ouvrir le musée et ses collections, notamment avec les expositions d'été ou la Triennale de la photographie (1975-1991). Autre grand projet : l'agrandissement du MAHF dans les anciens abattoirs. Yvonne Lehnherr suit le dossier en tant qu'adjointe, mais c'est en directrice du musée qu'elle inaugure ce nouvel espace en 1981. En effet, Michel Terrapon quitte l'institution à la fin 1980 : « Comme il fallait rapidement une personne pour le remplacer, on m'a proposé la place. Mais on m'avait prévenue que je n'avais pas l'assurance de la conserver après le processus de mise au concours. » Au même moment, une autre institution muséale suisse lui offre la place de directrice. « J'ai choisi de rester à Fribourg et je ne l'ai jamais regretté. Ma vie, mes amis, ma famille sont ici. » Elle n'est que la troisième femme en Suisse à diriger un musée. Aucune difficulté liée à son genre n'entrave son parcours : « A vrai dire, je n'ai pas eu à me battre. Lors de séances de commissions, j'avais l'impression que ces messieurs se calmaient un peu car il y avait une femme (*tires*). Mais vraiment, c'était toujours positif, je n'ai jamais senti qu'on m'avait mise de côté. »

De Marcello à Tinguely

Elle se bat pour mettre en valeur la sculptrice fribourgeoise Adèle d'Afry, dite Marcello : « Elle doit avoir la place qu'elle mérite. » Le musée avait organisé une exposition de l'artiste dans ses murs qui a ensuite été présentée au Musée Rodin de Paris : « Cela avait été un honneur

et un sacré défi pour nous. Imaginez-vous notre petite institution gérer l'envoi à Paris des sculptures en marbre de Marcello ! » Elle se souvient aussi d'avoir montré, en 1995, les œuvres de Marie-Thérèse Dewarrat, artiste que la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses avait exclue d'une exposition collective en 1970 au motif qu'elle est une femme. Multiplier les contacts et tisser des liens de confiance avec les mécènes et les artistes est une part essentielle de sa fonction. C'est d'ailleurs grâce au mécénat que les collections du MAHF ont pu s'enrichir d'œuvres comme *Le retable des petites bêtes* de Jean Tinguely ou *La lune* de Niki de Saint Phalle. Quant aux artistes, « on ne peut pas faire des expositions avec des artistes avec lequel on n'a pas une bonne relation. Après, tout n'est pas simple, il faut parfois faire le poing dans sa poche » dit-elle en riant. Quand on évoque le MAHF dans ces années, un nom revient : Jean Tinguely. « Il a eu des liens étroits avec le musée. Il venait souvent, il descendait d'abord dans l'atelier des collaborateurs techniques puis allait discuter avec les autres membres de l'équipe. Il était extrêmement jovial. » Le MAHF a d'ailleurs consacré une grande rétrospective au travail de Tinguely en 1991, trois mois avant le décès de l'artiste. L'exposition avait enregistré plus de 100 000 visites : « Le gens faisaient la queue jusque devant les Cordeliers ! » Niki de Saint Phalle avait ensuite fait don d'œuvres à l'Etat de Fribourg, en stipulant que celles-ci

devaient être exposées. Le MAHF a alors dû se mettre à la recherche d'une extension, trouvée avec la transformation d'un ancien dépôt de trams. L'Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle est inauguré en 1998, après deux ans de travaux. « Je suis très heureuse d'avoir pu contribuer à sa naissance. C'est un lieu de vie et de rencontre important pour Fribourg. »

Un engagement pour Fribourg

Yvonne Lehnherr s'est aussi engagée activement pour la ville de Fribourg en siégeant au Conseil général de 1978 à 1989. Elle mentionne une intervention qui lui a tenu à cœur : « A l'ordre du jour d'une séance figurait en petit la démolition des écuries du Varis, où l'on installait le bétail avant de l'amener à l'abattoir. Le but était de remplacer ces petites maisonnettes par des places de stationnement. J'ai fait le tour des partis pour les convaincre qu'il y avait mieux à faire. » Le Conseil général a suivi son impulsion. Ce site est finalement devenu un espace vert. Elle a aussi présidé la commission qui s'est chargée de l'installation de la fontaine Jo-Siffert en 1984. En 2009, Yvonne Lehnherr a fait valoir son droit à la retraite et a rendu les clés du MAHF. Les musées maintenant, c'est pour les loisirs. « Le monde muséal est en pleine mutation, ça me passionne toujours. On ne peut pas jeter cette passion. Elle reste dans le sang. »

Delphine Marbach

Mémento

CONCERTS

Plamena Nikitassova

violon, di 3 octobre, 17 h,
église des Capucins.
Infos : www.adma.ch

Schweizer Vokalmusik 19. – 21. Jhr

di 3 octobre, 17 h, Aula Magna de
l'université. Infos : www.ccu.ch

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Cours découverte du tango

argentin et pratique
di 26 septembre, 17 h

La Décadance

party, ve 1^{er} octobre, 22 h

Glauque + Saymen the man

ve 8 octobre, 21 h

FRI SON

Rte de la Fonderie

Rösti Fest

sa 25 septembre, 21 h

Black Sea Dahu

ve 1^{er} octobre, 20 h

Etat Des Choses

sa 9, di 10 octobre, dès 12 h

Artist's Choice –

Curated by Bit-Turner

sa 16 octobre, 21 h

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Camille Bertault

ve 24, sa 25 septembre, 20 h 30

Ana Carla Maza

ve 1^{er} octobre, 20 h 30

Fab & The Gang

ve 8 octobre, 20 h 30

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Le Lac des cygnes

danse, ballet Preljocaj,
me 6, je 7 octobre, 20 h

Fatoumata Diawara

sa 9 octobre, 20 h

Nein zum Geld

Mo., 11. Oktober, 19.30 Uhr

NUITHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

Septik

cie Les Diptik, du me 22 septembre
au di 3 octobre

Shake before use

cie Drift, me 29 septembre, 19 h,
du je 30 septembre au sa 2 octobre,
20 h.

Une simple bande sèche

étirée dans le bleu

cie Invitez le monde,
je 30 septembre, 12 h 15

La Mélancolie des oiseaux

cie Push up, je 7 octobre, 12 h 15

Le Maître et Marguerite

théâtre, je 7, ve 8 octobre, 20 h

Le Mensonge

danse, ACT2 / Catherine Dreyfus,
sa 9 octobre, 17 h, di 10 octobre, 15 h

THÉÂTRE DES OSSES

Place des Osse 1, Givisiez

Phèdre !

du 23 septembre au 1^{er} octobre

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

Inkognito

von siJamais, Fr., 24. September,
20.15 Uhr

Alles Bürste !

mit P. Spielbauer, Sa., 9. Oktober,
20.15 Uhr

Die schöne Melusina und der verbotene Blick

für Kinder, So., 10. Oktober, 11 Uhr

LE STRAP'

Rue de Morat 1

Laurent Arnoult: Flexiterrien

ve 1^{er}, sa 2 octobre, 20 h

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Gabriel Tornay

ve 15 octobre, 20 h 30

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Visite de la maison

de la petite enfance

ma 28 septembre, 14 h.
Sur inscription

Beauté au naturel:

fabriquer ses cosmétiques

je 30 septembre, 18 h.

Sur inscription

Consultation juridique

pour les femmes

lu 4 octobre, 16 h - 17 h 30.

Sur inscription

Assurances maladie et accident

ma 5, 12 octobre, 13 h 30.

Sur inscription

Apprendre à utiliser le clavier et la souris

ma 5, 12 octobre, 18 h 30.

Sur inscription

Moyens digitaux: comment les utiliser ?

me 6 octobre, 9 h. Sur inscription

Travailler en Suisse

me 6 octobre, 9 h. Sur inscription

Comment valoriser mes compétences

me 6 octobre, 13 h 30.

Sur inscription

Protections menstruelles: bonnes pour moi et pour la Terre

me 6 octobre, 18 h. Sur inscription

Cancer du sein: dépistage et informations

me 13 octobre, 9 h 30.

Sur inscription

Cuisine d'ici

sa 16 octobre, 9 h 30.

Sur inscription

Cancer du sein: échange et témoignages

sa 16 octobre, 9 h 30.

Sur inscription

Marché gratuit de vêtements pour femmes et enfants

sa 16 octobre, 13 h - 16 h

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Séance gratuite d'introduction à la méditation Zen

lu 27 septembre, 18 h

Mercrelivre

avec Marion Muller-Collard

Les Grandissants: lecture
et partage, me 29 septembre, 18 h

La spiritualité ignatienne – un chemin de liberté

je 30 septembre, 19 h 30

Se relever d'un deuil

espace de parole, lu 4 octobre,
15 h 30 ou 19 h 30

CINÉMA

Das Boot ist voll/

La barque est pleine

de M. Imhoof, lu 11 octobre, 14 h 15,
cinéma Rex (cinédolcevita)

CAS – REPER

www.reper-fr.ch > CAS

CAS Basse-Ville: 026 321 55 91

CAS Jura: 026 466 32 08

CAS Schoenberg: 026 481 22 95

CAS Pérolles: 26 422 11 21

Accueil libre

- CAS Basse-Ville: dès 1H,
me 13 h 30 - 17 h, je 9 h - 15 h

pour toutes et tous

- CAS Jura: me 14 h - 18 h ;

je 15 h 30 - 18 h ; ve 15 h 30 - 22 h
(sauf 1^{er} ve du mois)

- CAS Schoenberg: me 14 h - 17 h ;

je 15 h 30 - 19 h ; ve 15 h 30 - 19 h,

19 h 30 - 22 h dès 13 ans

(sauf 2^e ve du mois) ;

sa 14 h - 18 h, (1 sa sur 2)

- CAS Pérolles: me 8 h 30 - 11 h 30,
13 h 30 - 17 h (jeunes de la 3H

à la 8H), ve 15 h 30 - 17 h (dès 3H),
17 h - 21 h (dès 9H sauf 3^e ven-

dredi du mois)

LIVRECHANGE

Avenue du Midi 3-7

Papoter

lu 14 h, 16 h 30 ; ma 17 h ; me 15 h

Bonjour ça va ?

lu 16 h 30, me 15 h

Plauderstunde

Do., 16 Uhr

Encore ! Des histoires !

Geschichtenwiese

lu : route des Vieux-Chênes,

ve : route des Bonnesfontaines 44,
15 h 30.

Cantemos Juntos

lu, 9 h 30

Jouons ensemble

ve 9 h 30

Clic-clic: permanence pour des aides administratives et informatiques

lu, 15 h

THÉÂTRE

Gaëtan: Chope la banane

tout public, sa 10 octobre, 15 h et

17 h, théâtre Crapouille (centre

d'animation socioculturelle du

Schoenberg, route de Mon-Repos 9).

Réservation : Fribourg Tourisme,

026 350 11 00

Vacarme

Théâtre de Pérolles, du 8 au

16 octobre, ve, sa 20 h 30,

di 17 h, aula du CO de Pérolles

CONFÉRENCE**Fédéralisme – Un pour tous ou tous pour un**

me 29 septembre, 18h,
Nouveau Monde

La place des arbres dans nos vies – entre visible et invisible

avec E. Zürcher, organisé par l'association Fribourg pour le climat, je 30 septembre, 18h, bois de Mon Coeur

Flore et faune du Spitzberg : vie et survie dans le Grand Nord – Flora und Fauna von Spitzbergen: Leben und Überleben im hohen Norden

avec G. Kozłowski, je 7 octobre, 19h30, Musée d'histoire naturelle. Inscription : 026 305 89 00 – Mit G. Kozłowski, Do. 7. Oktober, 19.30 Uhr, Naturhistorisches Museum. Anmeldung : 026 305 89 00

Découverte du mardi – A l'ombre du tilleul : Une vue de Fribourg de Joseph-Emmanuel Curty

ma 12 octobre, 18h30,
Musée d'art et d'histoire

EXPOSITIONS**A toute vitesse : Tinguely et le sport automobile**

dès le 24 septembre, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle

Frédéric Pajak

dès le 1^{er} octobre, Galerie St-Hilaire (rue des Alpes 32)

Instants d'éternité : I. Igelnick et S. Wlotkowski

dès le 2 octobre,
Galerie Cathédrale

Xavier Maurage

dès le 2 octobre, Carmin Art (Planche-Supérieure 29)

Sandro Godel

jusqu'au 10 octobre, atelier-galerie J.-J. Hofstetter

Focus Museum :**Exposition éphémère**

jusqu'au 12 octobre,
Musée d'histoire naturelle

Fri Art est né du vide

jusqu'au 17 octobre, Fri-Art

Muséoscope : Fri Art est né du vide

jusqu'au 17 octobre,
Musée d'art et d'histoire

Trésor végétal

jusqu'au 31 octobre,
Jardin botanique

Expo AOP : Art Operation Photography BCU/KUB

jusqu'au 4 décembre, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (rue de la Carrière 22)

En dialogue : Vincent Marbacher

jusqu'au 12 décembre,
Musée d'art et d'histoire

Expédition Spitzberg-En

jusqu'au 30 janvier,
Musée d'histoire naturelle. Führung zu den Fossilien : Mi., 12. Oktober, 9 Uhr. Anmeldung: 026 305 89 00. Visite autour des fossiles : me 12 octobre, 10h. Inscription : 026 305 89 00

Chat sauvage – #3 Biodiversité Fribourg – Wildkatze – #3 Biodiversität Freiburg

jusqu'au 6 mars, Musée d'histoire naturelle Fribourg

DIVERS**DomiGym : Bouger à domicile**

programme de gymnastique à domicile personnalisé et adapté. Infos et inscriptions : Pro Senectute Fribourg, 026 347 12 93, sportetformation@fr.prosenectute.ch

Festival international d'orgue

du 22 au 26 septembre. Programme : www.academieorgue.ch

Explora : journées portes ouvertes de l'Université de Fribourg

sa 25 septembre, Université sites Miséricorde, Péroilles, etc. Infos : www.unifr.ch/explora

Marché bio d'automne

sa 25 septembre,
place Georges-Python

Festival du film vert

25, 26, 30 septembre, 7 octobre, Rex. Infos : www.festivaldufilmvert.ch

Visites guidées thématiques

- Le sacre de l'automne, à pied et en bouche, sa 25 septembre, 10h, place Georges-Python. Inscription : www.asgip.ch, 079 715 96 12
- Fribourg au Moyen Age, di 26 septembre, 13h30. Infos : merveilles-patrimoine.ch

- Femmes à Fribourg, me 29 septembre, 6 octobre, 18h, sa 2, 9 octobre, 17h. Infos : www.femmetour-fr.ch
- Visite publique des fortifications, sa 2 octobre, 10h30. Infos : www.fribourgtourisme.ch
- L'histoire de la bière, sa 9 octobre, 17h30. Infos : merveilles-patrimoine.ch
- Balade contée à la nuit tombée, ve 15 octobre, 18h30. Infos : www.fribourgtourisme.ch
- Visites publiques de la Vieille-Ville, sa, 14h. Infos : www.fribourgtourisme.ch

Parcours Théâtres de Fribourg

parcours audiovisuel sur les traces des théâtres disparus. A télécharger au guichet de Fribourg Tourisme. Infos : www.theatreosses.ch/parcours-theatres-de-fribourg

Writing Day

lu 27 septembre, 10h-18h, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (rue de la Carrière 22)

Cours de danse libre en salle

me 29 septembre, 6 octobre, 18h30, 20h15. Arsen'alt. Infos : www.meeetup.ch

Atelier pâtisserie

organisé par Pro Senectute, ve 1^{er} octobre, 13h30, Centre professionnel (Derrière-les-Remparts). Inscription : 026 347 12 93, sportetformation@fr.prosenectute.ch

Morat-Fribourg

di 3 octobre

Les Bricos du mercredi :**Ma collection de fossiles – Basteln am Mittwoch:**

Meine Fossilienammlung
dès 6 ans, me 6, 13 octobre, 14h, Musée d'histoire naturelle. Inscription : 026 305 89 00. Ab 6 Jahren, Mi., 6., 13. Oktober, 14 Uhr, Naturhistorisches Museum Freiburg. Anmeldung: 026 305 89 00

Cours de mobilité

en transports publics
je 7 octobre, 13h30, Pro Senectute (passage du Cardinal 18). Inscription jusqu'au 23 septembre : 026 347 12 93, sportetformation@fr.prosenectute.ch

Les squelettes, même pas peur ! –

Keine Angst vor dem Skelett
atelier parents-enfants avec l'Association pour l'Education familiale Fribourg, sa 9 octobre, 9h + 10h30, Musée d'histoire naturelle. Inscription : 026 305 89 00. Atelier für Eltern und Kinder mit der Familienbegleitung Freiburg, Sa., 9. Oktober, 9 + 10.30 Uhr, Naturhistorisches Museum. Anmeldung: 026 305 89 00

Parcours de l'Aventure

jusqu'au 10 octobre, sa 18h-21h, di 15h-18h, départ : plaine du Grabensaal. Infos : www.fribourgtourisme.ch

50 ans de Médecins

Sans Frontières
projection du film *Egoïste* de S. Santini et G. André et discussion, me 13 octobre, 20h30, cinéma Rex. Inscription : notanooption.msf.ch

Lire une facture médicale

atelier de formation proposé par la Fédération suisse des patients, je 14 octobre, 18h30, Université Miséricorde. Infos : federationsdespatients.ch

A vos loupes, prêts, partez ! –

An die Lupen, fertig, los!
journées découverte au Musée d'histoire naturelle, du lu 18 au ve 22 octobre. Infos : www.mhn.ch – Entdeckungstage im naturhistorischen Museum, Mo., 18., bis Fr., 22. Oktober. Infos : www.mhn.ch

Forum l'Évangile à la maison

sa 25 septembre, 9h, boulevard de Péroilles 38, www.cath-fr.ch/agenda

Qu'est-ce que l'Homme ?

lu 27 septembre, 19h, boulevard de Péroilles 38, www.cath-fr.ch/agenda

L'expérience du détachement

avec J. de Coulon, lu 4 octobre, 19h30, boulevard de Péroilles 38, www.cath-fr.ch/agenda

Festival des familles / Prier Témoigner

sa 16 octobre, 9h30-17h30, Uni Miséricorde et paroisse Saint-Pierre